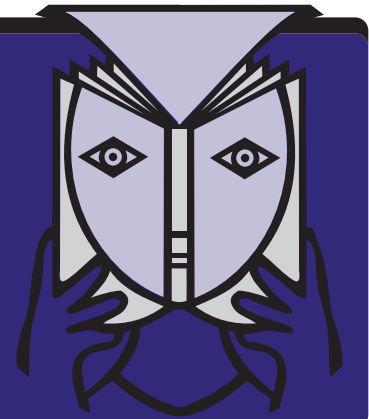




Nouvelles

Mai 1999
Vol. 31, n° 5
ISSN 0027-9633

DE LA Bibliothèque
nationale



Sommaire

Programmes publics

- ◆ De la salle d'exposition... /1
- ◆ Les couleurs de la vie /3

Le milieu des bibliothèques

- ◆ Démarrer 1999 sur les chapeaux de roue : Processus de consultation sur la Stratégie canadienne de mise en commun des ressources d'information /3
- ◆ Nomination /5
- ◆ Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque scolaire
 - Présentation /6
 - La bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous /7

Services

- ◆ Politique relative aux publications électroniques diffusées en réseau /8
- ◆ Accès accru aux documents sur supports de remplacement : La Bibliothèque nationale est l'hôte d'une réunion de producteurs de documents sur supports de remplacement /12

Études canadiennes

- ◆ SAVOIR FAIRE : William Carson : le grand réformateur /14
- ◆ Projets de numérisation à la Bibliothèque nationale du Canada /15

Recherche

- ◆ Projets de recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information /16

PROGRAMMES PUBLICS

De la salle d'exposition...

par Michel Brisebois,

bibliothécaire des livres rares, Services de recherche et d'information

Lotterie (sic) pour Bâtir des (sic) Prisons, pour la Ville & District de Montréal. [Montréal : imprimé par Fleury Mesplet, 1783]. Un billet de loterie.

On peut trouver des billets de loterie du gouvernement de toutes les formes et de toutes les couleurs dans la plupart des dépanneurs à travers le pays. Différents organismes ont aussi utilisé ce moyen afin d'amasser des fonds pour des oeuvres de

l'ancienne prison datant du Régime français. Par une ordonnance datée du 5 février 1783, Frederick Haldimand, gouverneur de la « Province of Quebec », nomma cinq éminents citoyens pour gérer une loterie dont le but serait de financer

la construction d'une nouvelle prison. La Corne de St-Luc (1711-1784), Edward William Gray (1742-1813), James McGill (1744-1813), Pierre Guy (1738-1812) et Jacob Jordan (1741-1796) en assumèrent la gestion. Ces hommes reçurent non seulement le mandat d'établir, de gérer la loterie, et d'en rendre compte, mais aussi de dessiner les plans de la prison et de surveiller sa construction. Toutes les décisions devaient être approuvées par au moins trois des directeurs.

Même si le gouverneur Haldimand n'était pas très enthousiaste à l'idée d'utiliser une loterie comme moyen de financer le projet, il trouvait « très injuste que l'argent de la nation britannique soit utilisé pour fournir des commodités aux habitants de cette province » [traduction] (lettre datée du 31 juillet 1783 adressée à Lord North). Le



charité, pour des projets ou des événements spéciaux. Bien que l'essor des loteries au Canada semble être un phénomène récent, il existe des références à des loteries très anciennes qui remontent même au Régime français.

En 1783, la ville de Montréal avait un grand besoin d'une nouvelle prison,



plan de la loterie parut souvent dans la *Gazette de Québec* durant l'année 1783. Un total de 13 000 billets devaient être mis en vente dans le but d'amasser une somme de plus de 30 000 £. Les prix devaient être tirés le 3 février 1784 et incluaient un premier prix de 850 £. L'ordonnance stipulait que la somme recueillie, une fois les prix et les dépenses payés, ne devait pas dépasser 4 000 £. Les billets furent imprimés par Fleury Mesplet (1734-1794), le premier et le seul imprimeur de Montréal à cette époque.

Pour éviter les contrefaçons, chaque billet vendu était revêtu de la signature de trois des directeurs de la loterie. On peut imaginer la tâche fastidieuse d'avoir à signer autant de

commença à être publiée qu'en 1785. Il faudra plus de recherche pour élucider ce mystère.



Cet ancien billet de loterie, un des seuls à s'être conservé, est en montre avec plus de 200 livres, brochures, feuillets et affiches dans l'exposition de la

Pour éviter les contrefaçons, chaque billet vendu était revêtu de la signature de trois des directeurs de la loterie. On peut imaginer la tâche fastidieuse d'avoir à signer autant de billets !

billets ! Les deux billets conservés dans la Collection des livres rares de la Bibliothèque nationale du Canada sont signés par Edward William Gray, James McGill et Pierre Guy.

À première vue, il semble surprenant que l'impression des billets ait été confiée à Mesplet, qu'Haldimand considérait comme *persona non grata*. En 1779, l'imprimeur et son journaliste Valentin Jautard avaient été emprisonnés pour trois ans par Haldimand à la suite d'articles parus dans la *Gazette littéraire*. Le shérif Gray, un des directeurs de la loterie, avait probablement assigné ce travail à son ami Mesplet comme il le faisait pour la plupart des contrats d'imprimerie issus du bureau du shérif. D'ailleurs, quand Mesplet fut forcé de vendre ses biens pour payer ses dettes en 1785, le shérif Gray acheta sa presse à imprimer puis la lui prêta jusqu'à ce qu'il décède.

Qu'advint-il de la loterie ? La prison fut-elle construite ? Selon J. Douglas Borthwick, la prison fut construite mais détruite par un incendie en 1803. D'autres historiens n'en sont pas si sûrs et soutiennent que c'est la vieille prison qui brûla en 1803. La *Gazette de Québec* ne donne pas de nouvelles de l'édifice, et la *Gazette de Montréal* ne

Bibliothèque nationale du Canada intitulée *Impressions : 250 ans d'imprimerie dans la vie des Canadien(ne)s*.

Cette exposition se tient dans la salle d'exposition principale au 395, rue Wellington, à Ottawa, jusqu'au 7 janvier 2000. L'entrée est libre.

Sources consultées

Borthwick, J. Douglas. — *From Darkness to Light. History of the eight prisons which have been, or are now, in Montreal, from A.D. 1760 to A.D. 1907.* — Montréal, 1907

Tremaine, Marie. — *A Bibliography of Canadian Imprints, 1751-1800.* — Toronto : University of Toronto Press, 1952 ◆

Le saviez-vous ?

L'immeuble de la Bibliothèque nationale du Canada figure sur le vitrail de l'église luthérienne St. Peter à l'angle des rues Bay et Sparks à Ottawa. Lorsqu'on regarde le vitrail de l'extérieur, on peut voir l'immeuble de la Bibliothèque dans la partie inférieure droite de la fenêtre est de l'église.

Nouvelles
DE LA Bibliothèque
nationale



ÉDITRICE

Margo Wiper

RÉDACTRICE EN CHEF

Gwyneth Evans

RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Iris Winston

PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est invo-lontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

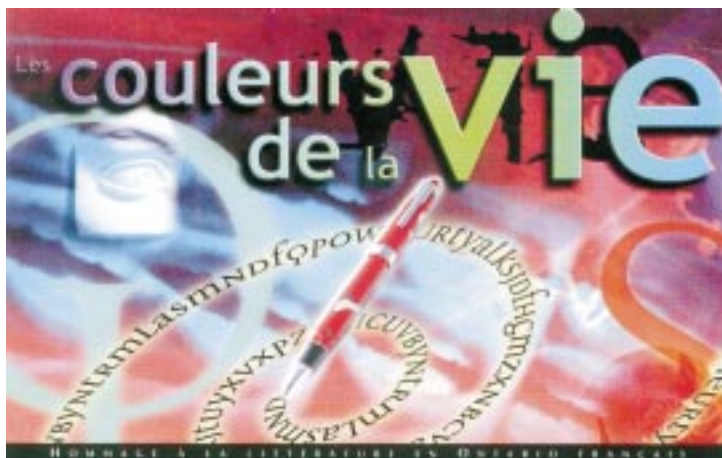
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1999, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



Les couleurs de la vie



Les couleurs de la vie constitue l'hommage de la cinéaste Sophie Arthaud aux écrivains francophones de l'Ontario. Le documentaire, qui a été projeté en février dans le cadre des Programmes publics de la Bibliothèque nationale, présente un panorama

littéraire mettant en scène des dramaturges, des poètes, des romanciers et des nouvellistes contemporains.

Produit par Médiathèque en collaboration avec TFO-TVOntario, le film présente 27 auteurs. Leur nom

figure sur la liste ci-dessous, par ordre d'apparition.

Marc Lemyre, Marguerite Andersen, Paul Savoie, Anne Claire, Nathalie Stephens, Maurice Henrie, Andrée Christensen, Gabrielle Poulin, Jean Marc Dalpé, Vittorio Frigerio, Cécile Cloutier, Daniel Poliquin, Robbert Fortin, Paul-François Sylvestre, Anne Nenarokoff Van Burek, Hélène Brodeur, Christine Dumitriu Van Saanen, Pierre Raphaël Pelletier, Patrice Desbiens, Doric Germain, Andrée Lacelle, Roseann Runte, Alain Bernard Marchand, Jacqueline Beaugé-Rosier, Dominique Millette, Arash Mohtashami-Maali et Stefan Psenak.

Les oeuvres de ces auteurs font partie de la collection de la Bibliothèque nationale du Canada.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service de recherche en littérature canadienne.

LE MILIEU DES BIBLIOTHÈQUES

DÉMARRER 1999 SUR LES CHAPEAUX DE ROUE :

Processus de consultation sur la Stratégie canadienne de mise en commun des ressources d'information

par Gwynneth Evans,
directrice générale, Programmes nationaux et internationaux

Au fil des ans, le Canada a déployé un certain nombre de stratégies au chapitre de la mise en commun des ressources documentaires. Ces cadres de travail et ces plans ont été jugés nécessaires dans un pays si vaste du point de vue géographique, mais dont la population est disséminée. D'innombrables études ont souligné la nécessité pressante d'élaborer des plans et des mécanismes de coordination du développement de services bibliographiques afin de préciser l'apport canadien au patrimoine de l'édition, et la mise en commun des ressources collectives des principales bibliothèques du Canada, peu importe où elles sont situées. Ces rapports ont donné lieu à la création, le 1^{er} mai 1950, du Centre bibliographique canadien, qui est devenu la Bibliothèque nationale le 1^{er} janvier 1953.

Peu d'autres pays peuvent s'enorgueillir d'avoir consacré autant d'efforts que le Canada à l'établissement, par de nombreuses bibliothèques du pays, de catalogues collectifs centralisés, dont le fonctionnement de nombre d'entre eux est assuré par du financement national, provincial et municipal. L'automatisation s'est révélée essentielle à l'essor des bibliothèques, du fait que le milieu des bibliothèques au Canada a opté pour l'adoption d'un modèle de réseau décentralisé afin de satisfaire aux besoins locaux, régionaux et nationaux. Parallèlement, la Bibliothèque nationale a également joué un rôle important sur la scène internationale pour faire en sorte que les Canadiens puissent tirer parti de l'échange normalisé d'information bibliographique en anglais et en français, et puissent avoir accès aux documents voulus, peu importe où ils se trouvent, par l'entremise de services tels le prêt entre bibliothèques (PEB).

Depuis l'adoption en 1994 de la dernière version révisée de la Stratégie canadienne sur la mise en commun des



Participants

Directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales

Judy Anderson
Provincial Information and
Library Resources Board
Terre-Neuve

Barbara Greeniaus
Library Services Branch
Ministry of Municipal Affairs and
Housing
Colombie-Britannique

Harry Holman
Provincial Library Service
Île-du-Prince-Édouard

Punch Jackson
Arts, Recreation & Libraries Branch
Alberta Community Development

Sylvia Nicholson
Public Library Services
Department of Culture, Heritage and
Citizenship
Manitoba

Julie Ourom
Yukon Public Libraries

Marion Pape
Nova Scotia Provincial Library
Nouvelle-Écosse

Stan Squires
Direction du patrimoine et des
bibliothèques
Ministère des Affaires civiques,
de la Culture et des Loisirs
Ontario

Jocelyne Thompson
Service des bibliothèques du
Nouveau-Brunswick
Ministère des Municipalités et de
l'Habitation
Nouveau-Brunswick

Maureen Woods
Saskatchewan Provincial Library
Saskatchewan

Bibliothèque nationale du Canada

David Balatti
Services bibliographiques
Acquisitions et services bibliographiques

Joy Bell
Gestion des applications
Services de technologie de l'information

Nancy Brodie
Gestion des ressources en information

Gwynneth Evans
Programmes nationaux et internationaux

Susan Haigh
Analyse de l'information et des
normes
Services de technologie et de
l'information

Carrol Lunau
Programmes nationaux et
internationaux
Mise en commun des ressources

Liz McKeen
Accès bibliographique
Acquisitions et services
bibliographiques

Marianne Scott
Administrateur général de la
Bibliothèque nationale du
Canada

Carol Smale
Services de mise en commun des
ressources
Services de recherche et
d'information

Sharon Ward
Planification et politique

ressources d'information, de nombreux faits nouveaux se sont produits. Plusieurs d'entre eux sont directement liés à la Stratégie ainsi qu'aux priorités et aux plans qui en découlent, et ont également un rapport avec les consultations annuelles qui ont eu lieu auprès du milieu des bibliothèques. D'autre part, d'autres faits nouveaux ont été plutôt imprévus.

Par exemple, la nouvelle *Loi canadienne sur le droit d'auteur*, ainsi que ses règlements annoncés dans la *Gazette du Canada* le 30 janvier 1999, reflète les changements qui sont survenus depuis 1994. Il existe désormais des consortiums sectoriels et multisectoriels, qui poursuivent un certain nombre d'objectifs, notamment l'octroi de licence à des ressources électroniques et la mise en commun de systèmes et de bases de données. Le PEB et la norme Z39.50, ainsi que les normes bibliographiques de MARC et les Règles de catalogage

anglo-américaines (RCAII) représentent tous des sujets qui ont été abondamment traités par le milieu des bibliothèques. Internet recèle de multiples possibilités, comme il est une source de défis, pour les bibliothèques qui veulent agir à titre de points d'accès public à l'autoroute de l'information, qui désirent élaborer du contenu numérique et acquérir des ressources électroniques, qui veulent se doter d'une culture informationnelle et qui souhaitent devenir le centre de convergence en matière de développement communautaire et de recherche dans une économie mondiale de plus en plus basée sur l'information.

Le personnel de la Bibliothèque nationale s'est rendu compte que la démarche de révision et de mise à jour nécessitait les ingrédients essentiels que sont des renseignements plus actuels et un processus de consultation. Dans ce

domaine, l'évolution est rapide et le nombre de parties intéressées s'accroît, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des conseils de recherche, des personnes intéressées par l'éducation permanente, la formation et le développement communautaire, des utilisateurs ou du secteur privé. Tous ces intervenants ont désormais leur mot à dire à propos du rôle des bibliothèques et de l'importance de la mise en commun des ressources. Il importe donc que le milieu des bibliothèques lui-même connaisse la nature des changements qui surviennent.

Pour amorcer la démarche de rassemblement de l'information et de consultation, on a envoyé un ensemble de questionnaires à quelque 400 bibliothèques et groupes de bibliothèques canadiens. En outre, les membres du Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales ont rencontré des membres du personnel de la



Bibliothèque nationale le 25 janvier 1999, avant une réunion au sujet de RéseauBiblio d'Industrie Canada.

La session de remue-méninges reposait sur quatre questions d'ordre général auxquelles les participants devaient répondre :

- Quelles sont les trois questions les plus pressantes auxquelles devraient répondre les bibliothèques publiques de votre province/territoire ou de votre secteur de la Bibliothèque nationale ?
- Avez-vous élaboré des mécanismes/plans pour répondre à ces questions ?
- Est-ce que ces questions se prêtent à des interventions collectives ou coordonnées ?
- Qui sont les principaux intervenants et qui devrait assumer le leadership ?

Fait assez curieux, un certain nombre des questions relevées illustrent les préoccupations continues des bibliothèques en ce qui a trait aux fonctions traditionnelles de la mise en commun des ressources. Celle-ci suppose une collaboration entre au moins deux bibliothèques ou réseaux de bibliothèque. Les fonctions courantes qui entrent en jeu dans la mise en commun des ressources comprennent le développement des collections, le catalogage en coopération, la localisation, le prêt entre bibliothèques et des services de fourniture de documents fondés sur

des catalogues collectifs et des lignes directrices approuvées, et des activités de référence et de renvoi basées sur des répertoires et des ententes de service. Le groupe a également cerné des préoccupations plus actuelles, notamment la licenciation de produits électroniques, le repérage de ressources et la navigation, le développement de collections électroniques par la numérisation et la création de nouveau contenu, le financement, la défense de ses intérêts et la formation.

Autrement dit, l'éventail des défis englobe des questions d'ordre technique, politique et de service. L'idée de base consiste à établir un service de bibliothèque durable à une époque où la maintenance et la mise à niveau de l'infrastructure technique, les coûts permanents des télécommunications, les coûts de la formation du personnel et des utilisateurs, et le besoin constant de contenus tant traditionnels qu'électroniques constituent des questions de survie. De nombreuses bibliothèques publiques du Canada sont très fréquentées et comptent sur l'appui des particuliers et de la collectivité, comme le soulignait récemment une étude menée par les Associés de recherche EKOS <www.nlc-bnc.ca/pubs/press/f98-cla.htm>. Les utilisateurs s'adressent aux bibliothèques publiques pour leur expertise, pour les collections et les services qu'elles ont mis sur pied au fil des ans, mais également pour avoir accès à de nouveaux services, collections et compétences liés à Internet.

Pour être en mesure de relever ces défis, il faut maîtriser l'art de défendre ses intérêts et posséder des compétences de marketing. La cause doit être présentée aux décideurs et aux bailleurs de fonds du secteur public et du secteur privé sous une forme qui soit compréhensible, et dont le contenu est en rapport avec les visées des pouvoirs publics canadiens, mais qui fait également ressortir l'élément fondamental du rôle de la bibliothèque publique dans une démocratie : faire prévaloir le principe d'un accès universel, abordable et équitable, tout en étant financée par la collectivité. Ce sont ces questions qui détermineront désormais les paramètres de la mise en commun des ressources, qui sera régie également par l'impact d'un monde de plus en plus sans frontières, qu'Internet a créé.

Une seule journée n'a permis aux participants que d'aborder en surface la définition de ces questions, mais tous s'entendent pour dire que la révision du cadre de planification et du cadre stratégique de la mise en commun des ressources à l'échelle nationale représente une tâche inévitable.

Les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* fera paraître d'autres articles au fur et à mesure que les réponses au questionnaire seront analysées, que le groupe de travail cerner les questions et les solutions, et que des groupes de discussion et des réunions auront lieu au cours des prochains mois. ♦



Nomination

Le 21 janvier 1999, M^{me} Anne Draper a été nommée chef de la Division du catalogage des publications gouvernementales et des publications en série, Direction des acquisitions et services bibliographiques.

M^{me} Draper, titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'art décerné par l'Université Carleton en 1980 et d'une maîtrise en bibliothéconomie décernée par l'University of Western Ontario en 1983, s'est jointe à la Bibliothèque

nationale en 1985 à titre de catalographe à la Section des publications officielles. Depuis lors, elle a exercé les fonctions de chef adjointe à la Section de l'enregistrement des publications en série, et elle a occupé les postes de chef de la Section des publications officielles et de chef d'équipe de l'Équipe des monographies fédérales. Elle exerce les fonctions de son poste actuel depuis avril 1996.



Présentation du Manifeste sur la bibliothèque scolaire

par Gwynneth Evans,
directrice générale, Programmes nationaux et internationaux

Le 7 décembre 1998, à la Maison de l'UNESCO à Paris, le Conseil intergouvernemental du Programme général d'information a entériné avec enthousiasme le Manifeste sur la bibliothèque scolaire approuvé par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA).

De ce fait, les États membres de l'UNESCO peuvent soumettre le Manifeste à la Conférence générale à des fins de ratification. La prochaine Conférence générale, qui a lieu tous les deux ans, se tiendra à l'automne de 1999.

L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada collaborera avec la Commission canadienne pour l'UNESCO et les commissions d'autres États pour s'assurer que le Manifeste sur la bibliothèque scolaire, au même titre que le Manifeste sur la bibliothèque publique, soit ratifié et adopté, de sorte que le rôle de la bibliothèque scolaire dans la société de l'information soit compris dans le monde entier. Plus précisément, l'objectif du Manifeste consiste à définir et à promouvoir le rôle des bibliothèques scolaires et des centres d'information, dans l'atteinte des objectifs suivants :

- permettre aux élèves d'acquérir de l'information et des notions fondamentales au fonctionnement dans la société d'aujourd'hui;
- les doter de compétences leur permettant d'apprendre toute leur vie;
- les aider à développer leur imagination afin qu'ils deviennent des citoyens responsables.

Afin d'atteindre le but qui consiste à positionner et à renforcer la bibliothèque scolaire dans ce contexte, il importe que les pouvoirs publics, les éducateurs et les bibliothécaires collaborent afin d'élaborer des stratégies, des programmes et des plans pour mettre en application les principes du Manifeste.

Afin d'atteindre le but qui consiste à positionner et à renforcer la bibliothèque scolaire dans ce contexte, il importe que les pouvoirs publics, les éducateurs et les bibliothécaires collaborent afin d'élaborer des stratégies, des programmes et des plans pour mettre en application les principes du Manifeste.

La démarche d'élaboration d'une ébauche du Manifeste a commencé pour de bon à la suite d'un séminaire préparatoire de l'IFLA sur la bibliothéconomie scolaire en Espagne en 1993. Anne Galler¹ a accompli le travail de base en effectuant une enquête internationale afin de recenser les pays qui s'étaient dotés d'une politique sur la bibliothèque scolaire. Les résultats de l'enquête indiquent qu'un peu plus de la moitié des répondants (26 pays sur 50) disposent d'une telle politique. L'étape suivante a consisté à se procurer un exemplaire de ces documents et de documents d'associations de bibliothèques scolaires portant sur les normes et les pratiques exemplaires. Tous ces documents font ressortir le rôle distinctif de la bibliothèque scolaire et du centre d'information. La première ébauche a été diffusée à grande échelle par l'entremise des associations canadiennes, de la Section des bibliothèques scolaires et des centres d'information de l'IFLA, et de l'Association internationale des bibliothécaires scolaires, afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible de formuler des observations. Dans l'ensemble, quatre ébauches ont été révisées et diffusées entre 1995 et 1998.

Puis, a eu lieu l'atelier à la Conférence de l'IFLA à Amsterdam. Grâce au parrainage de l'UNESCO, les organisatrices de l'atelier, Glenys Willars de Grande-Bretagne et Gwynneth Evans, ont pu offrir un appui financier à cinq experts en matière de bibliothèque scolaire de pays en développement afin qu'ils puissent participer à la conférence. Ces experts ainsi qu'un certain nombre de représentants des principaux groupes internationaux de bibliothèques scolaires ont apporté leurs commentaires officiels sur la quatrième ébauche. Les partisans du Manifeste sur la bibliothèque publique, qui a été révisé en 1994, ont également

formulé leurs observations. À la suite de consultations exhaustives, un court texte final a été soumis à l'approbation des Conseils exécutif et professionnel de l'IFLA à l'automne de 1998. Ce texte, qui est énoncé ci-dessous, est celui que le Conseil intergouvernemental a entériné en décembre.

Tout groupe qui désirerait transmettre le texte du Manifeste à ses membres est prié d'y ajouter le texte suivant.

Le contenu du Manifeste a été approuvé par le Conseil exécutif de l'IFLA en 1998 et entériné à l'unanimité par le Conseil intergouvernemental du Programme général d'information de l'UNESCO en décembre 1998. Le Manifeste sera présenté à la Conférence générale de l'UNESCO à l'automne de 1999 pour ratification. Ensuite, le texte final sera publié et diffusé dans les langues de travail de l'UNESCO. Les États membres seront invités à élaborer des stratégies, des programmes et des plans fondés sur les principes énoncés dans le Manifeste. ◆

¹ Anne Galler était stagiaire à la Bibliothèque nationale au moment de sa participation à ce projet.



LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE DANS LE CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE POUR TOUS :

Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables.

MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque scolaire offre à tous les membres de la communauté scolaire des services d'apprentissage, des livres et des ressources qui développent la réflexion critique et leur permettent d'utiliser efficacement l'information quels qu'en soient la forme ou le support. Les bibliothèques scolaires sont reliées au grand réseau de bibliothèques et d'information conformément aux principes énoncés dans le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique.

Le personnel de la bibliothèque aide à utiliser les livres et les autres sources d'information, des œuvres de fiction aux ouvrages documentaires, de l'imprimé à l'électronique, aussi bien sur place qu'à distance. Ces éléments d'information complètent et enrichissent les manuels et les auxiliaires et méthodes pédagogiques.

Il a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture et en lecture, savent mieux apprendre, et résoudre des problèmes et acquièrent une expérience des techniques de l'information et de la communication.

Les services de la bibliothèque scolaire doivent être fournis sur un pied d'égalité à tous les membres de la communauté scolaire, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de situation professionnelle ou sociale. Des services et des documents spéciaux doivent être

fournis à ceux qui ne sont pas en mesure d'utiliser les services et documents classiques.

L'accès aux services et aux collections devrait s'inspirer de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et ne devrait être soumise à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, pas plus qu'aux pressions commerciales.

FINANCEMENT, LÉGISLATION ET RÉSEAUX

La bibliothèque scolaire est une composante essentielle de toute stratégie à long terme d'alphabétisation, d'éducation, d'information et de développement économique, social et culturel. Comme elle relève des autorités locales, régionales et nationales, il lui faut l'appui d'une législation et d'une politique spéciales. Il lui faut un financement suffisant et régulier pour pouvoir disposer d'un personnel bien formé, de documents, de technologies et d'équipements et son accès doit être gratuit.

La bibliothèque scolaire est un partenaire essentiel du réseau local, régional et national de bibliothèques et de centres d'information.

Lorsque la bibliothèque scolaire partage des équipements et/ou des ressources avec un autre type de bibliothèque, tel qu'une bibliothèque publique, il faut que les objectifs spécifiques de la bibliothèque scolaire soient reconnus et pris en compte.

OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque scolaire fait partie intégrante du processus éducatif.

Les fonctions énumérées ci-après, qui correspondent au noyau de services essentiels qu'elle doit fournir, sont indispensables à l'acquisition de la lecture et de l'écriture et de compétences élémentaires en matière d'information et au développement de l'enseignement, de l'apprentissage et de la culture :

- faciliter et améliorer la réalisation des objectifs éducatifs qui font partie de la mission de l'école et que traduisent les programmes d'enseignement;
- faire naître et entretenir chez les enfants l'habitude et le plaisir de lire et d'apprendre et d'utiliser les bibliothèques, de sorte qu'ils les conservent tout au long de leur vie;
- offrir des occasions de faire l'expérience de la création et de l'utilisation de l'information pour acquérir des connaissances, comprendre, déployer son imagination et se distraire;
- aider tous les élèves à apprendre et à mettre en pratique des techniques permettant d'évaluer et d'utiliser l'information, quels qu'en soient la forme, la présentation ou le support, tout en étant sensibles aux modes de communication au sein de la communauté;
- donner accès aux ressources et possibilités locales, régionales, nationales et mondiales mettant les élèves en contact avec des idées, des expériences et des opinions très diverses;
- organiser des activités qui favorisent une prise de conscience et une sensibilisation culturelles et sociales;
- travailler avec les élèves, les enseignants, les administrateurs et les parents pour accomplir la mission de l'école;
- proclamer l'idée que la liberté intellectuelle et l'accès à l'information sont indispensables à une citoyenneté et à une participation effectives et responsables dans une démocratie;
- promouvoir la lecture ainsi que les ressources et les services de la bibliothèque scolaire auprès de l'ensemble de la communauté scolaire et en dehors de celle-ci.

La bibliothèque scolaire s'acquitte de ces fonctions en élaborant une politique et des programmes, en sélectionnant et en acquérant des ressources, en assurant l'accès matériel et intellectuel aux sources d'information



appropriées, en offrant des moyens didactiques et en employant un personnel qualifié.

PERSONNEL

Le ou la bibliothécaire scolaire est le membre du personnel qui, en raison de ses qualifications, est chargé(e) d'organiser et de gérer le travail de la bibliothèque scolaire, avec le soutien de collègues dont l'effectif est aussi approprié que possible; il ou elle travaille avec tous les membres de la communauté scolaire et en liaison avec la bibliothèque publique et d'autres bibliothèques.

Le rôle des bibliothécaires scolaires varie selon le budget, les programmes et les méthodes d'enseignement des écoles, dans le cadre juridique et financier national. Dans certains contextes, il y a de grands domaines dans lesquels il est d'une importance capitale que les bibliothécaires scolaires possèdent des connaissances pour pouvoir mettre en place et faire fonctionner des services efficaces dans leurs institutions : la

gestion des ressources, des bibliothèques et de l'information et la pédagogie.

Dans un environnement de plus en plus connecté en réseaux, il faut que les bibliothécaires scolaires sachent prévoir leur équipement informatique et enseigner aux enseignants et aux élèves les différentes techniques de traitement de l'information. Ils doivent donc poursuivre leur formation professionnelle et se perfectionner.

FONCTIONNEMENT ET GESTION

Pour assurer un fonctionnement efficace et responsable :

- il faut formuler des directives concernant les activités de la bibliothèque qui définiront les buts, les priorités et les services de la bibliothèque scolaire en fonction du programme d'enseignement;
- la bibliothèque scolaire doit être organisée et gérée selon des règles professionnelles;

- les services doivent être accessibles à tous les membres de la communauté scolaire et fonctionner dans le contexte de la communauté locale;
- il convient d'encourager la coopération avec les enseignants, les organes supérieurs de direction de l'établissement scolaire, les administrateurs, les parents, les autres bibliothécaires et professionnels de l'information et le secteur associatif.

MISE EN ŒUVRE DU MANIFESTE

Les gouvernements, par l'intermédiaire des ministères chargés de l'éducation, sont instamment invités à élaborer des stratégies, des politiques et des plans qui mettent en œuvre les principes énoncés dans le présent Manifeste. Il doit être notamment prévu de diffuser ce Manifeste dans les programmes de formation initiale et continue des bibliothécaires et des enseignants. ◆

SERVICES

Politique relative aux publications électroniques diffusées en réseau

par Libby Martin,
agente de développement et de la planification des collections,
Gestion des ressources en information

La Bibliothèque nationale du Canada bâtit sa collection de publications électroniques canadiennes diffusées en réseau depuis l'été 1994, et a acquis plus de 2 000 titres à ce jour. La Bibliothèque définit une publication électronique en réseau comme « une source d'information électronique codée mise à la disposition du public par le truchement d'un réseau de communication ». L'édition électronique dans un environnement en réseau soulève des questions qui élargissent et changent la façon dont la Bibliothèque remplit son mandat de conservation du patrimoine.

La *Politique de gestion des collections* (1990) de la Bibliothèque traite déjà des questions d'acquisition et de conservation des publications électroniques sur support physique, comme les disquettes et les cédéroms. Désormais, une politique et des

lignes directrices distinctes sont nécessaires pour composer avec les publications électroniques en réseau : comment elles sont identifiées, acquises, rendues accessibles, signalées, stockées et conservées. À moins que ces publications

ne soient saisies et conservées, la collection de la Bibliothèque comprendra plusieurs lacunes pour ce qui est du patrimoine canadien de l'édition et les instruments de recherche de la nation.

Pour l'accessibilité et la conservation à long terme, une publication doit survivre longtemps après l'expiration du droit d'auteur, et après qu'a cessé toute activité d'archivage exercée par le titulaire du droit d'auteur ou l'éditeur. Pour garantir cette accessibilité et cette survie, la Bibliothèque nationale doit obtenir la copie électronique d'une publication électronique choisie pour ses collections permanentes. De plus, en acquérant une publication électronique de l'auteur telle qu'elle est publiée, la Bibliothèque est en mesure de conserver l'intégrité et l'authenticité d'une publication, comme elle a été publiée à l'origine. La Bibliothèque peut également vérifier que la publication électronique se présente sous une forme lisible à la fois par les générations actuelles et futures de lecteurs et de chercheurs.



De juin 1994 à juillet 1995, la Bibliothèque a effectué un projet pilote afin d'acquérir, de stocker, de conserver, de cataloguer un nombre de revues électroniques en ligne existantes au Canada, et d'autres publications

par tradition dans le domaine de l'imprimé. En outre, dans l'environnement électronique, l'acquisition est rendue plus difficile, car les distinctions entre les catégories traditionnelles de publications — comme

publications, dont certaines que l'organisme ou établissement hôte a décidé de conserver et d'autres dont la conservation à long ou à court terme est assumée par d'autres organismes. Ce type d'approche qui consiste à ce que la Bibliothèque nationale du Canada fasse l'acquisition signifie que lors du choix, les publications seront examinées et qu'un niveau adéquat d'acquisition leur sera établi selon l'accès et l'archivage désirés pour cette publication. Parmi les facteurs retenus, on retrouve la valeur culturelle de la publication et son rôle de soutien à l'endroit des services et de la réalisation du mandat de la Bibliothèque nationale. Le Berkeley Digital Library SunSITE a créé une Politique d'acquisition et de conservation par la bibliothèque numérique² qui comprend quatre niveaux de collection, dont une cote de désignation du niveau d'engagement en matière de conservation. Le concept original de Berkeley relativement au terme « collectionner », qui est lié aux mécanismes d'accès et aux engagements relativement à la conservation, a été adopté par la Bibliothèque nationale et adapté pour refléter nos méthodes d'acquisition en tant que bibliothèque nationale. La Bibliothèque cotera sa collection électronique en fonction de trois niveaux, soit : **Archivé**, **Versé** et **Lié**. Elle concentrera ses activités sur des publications de niveau **Archivé** pour assurer l'accès permanent au patrimoine électronique du Canada, mais elle offrira

...en acquérant une publication électronique de l'auteur telle qu'elle est publiée, la Bibliothèque est en mesure de conserver l'intégrité et l'authenticité d'une publication, comme elle a été publiée à l'origine.

représentatives offertes dans Internet, et d'offrir l'accès à ces publications et les services s'y rattachant. Le Projet pilote sur les publications électroniques (PPPE) a publié un rapport final dans lequel figurent des recommandations sur un certain nombre de questions, notamment le droit d'auteur, la sélection et la conservation à long terme. Le rapport a été diffusé et monté dans le site Web de la Bibliothèque <www.nlc-bnc.ca/pubs/abs/eppp/freport.htm> en juin 1996¹.

Les discussions et les travaux qui ont suivi, par divers comités de la Bibliothèque nationale après la publication du rapport final, ont débouché sur un document de politique préparé par le Groupe de coordination des collections électroniques. Ce document, *Politiques et directives relatives aux publications électroniques diffusées en réseau* <www.nlc-bnc.ca/pubs/irm/fneppg.htm>, a été approuvé par le Comité exécutif de la Bibliothèque nationale en octobre 1998. Il est résumé ci-après.

POLITIQUE RELATIVE À LA SÉLECTION

La Bibliothèque nationale part du principe que tout ce qui est accessible au public par le truchement d'un réseau de communication, comme Internet, peut être considéré comme étant publié. Le volume potentiel de documents à acquérir est par conséquent phénoménal par rapport aux ressources techniques et humaines dont on dispose. Quiconque a accès à Internet peut être un éditeur et le processus d'édition en réseau n'offre pas toujours le filtrage et la sélection sur lesquels les bibliothèques se sont appuyées

les monographies, les publications en série, les manuscrits, les ébauches et les notices — qui tendent à s'estomper, les unités de publication sont souvent plus petites et la structure et le contenu des publications sont souvent dynamiques par nature. Il est donc nécessaire de faire preuve d'une certaine sélectivité, pour s'assurer que la collection des publications conserve sa valeur sur le plan culturel et de la recherche. La Bibliothèque nationale s'y emploie de deux façons :

- en attribuant un « niveau de collection électronique » à une publication pour indiquer dans quelle mesure on garantit son accessibilité ou sa conservation;
- par l'application de critères de sélection généralement plus rigoureux que ceux visant les publications présentées sur d'autres supports.

La Bibliothèque nationale part du principe que tout ce qui est accessible au public par le truchement d'un réseau de communication, comme Internet, peut être considéré comme étant publié.

NIVEAU DE COLLECTION ÉLECTRONIQUE

Les publications électroniques diffusées en réseau permettent d'élargir la notion d'acquisition. En effet, les documents choisis ne sont pas nécessairement maintenus physiquement dans une collection particulière, que la tenue se fasse sous forme de fichier électronique sur un serveur ou sur un rayon dans une bibliothèque. Acquérir peut signifier le fait de fournir, de façon consciencieuse et judicieuse, l'accès organisé aux

également l'accès étendu à d'autres publications, et appuiera différents types de services par l'entremise des deux autres niveaux de collection électronique.

Une publication de niveau **Archivé** est montée dans le site Web de la Bibliothèque nationale. La Bibliothèque s'est engagée à rendre le contenu intellectuel de la publication accessible de façon permanente. Ce niveau s'applique aux publications canadiennes originales, « originales » signifiant des publications diffusées d'abord ou uniquement sur



support électronique. Ce niveau peut s'appliquer également aux versions multiples de publications canadiennes, « versions multiples » signifiant des publications canadiennes diffusées en

collection électronique. Il est prévu de revoir ces critères et ces lignes directrices périodiquement afin de les adapter à l'évolution des priorités en matière d'acquisition et aux changements rapides

Le contenu est le critère déterminant dans la sélection d'une publication électronique, suivi de l'aspect des formats disponibles.

réseau et sur d'autres supports (le papier p. ex.).

Une publication de niveau **Versé** est montée dans le site Web de la Bibliothèque nationale, mais la Bibliothèque ne s'est pas (pour le moment) engagée à en assurer l'accessibilité de façon permanente. Cette cote peut être appliquée à une publication dont le niveau n'est pas encore déterminé ou à une publication envers laquelle aucun engagement ne sera pris en matière d'archivage, ou encore à une publication dont un autre organisme assume officiellement la responsabilité principale. Le niveau « Versé » est généralement attribué aux versions multiples de publications électroniques canadiennes, ou aux publications non canadiennes requises pour soutenir le mandat et les services de la Bibliothèque nationale (comme les bibliographies nationales d'autres pays, les documents de la collection de référence, les publications officielles de pays étrangers et les publications d'organismes internationaux dont le Canada fait partie).

Lié s'entend d'une publication située dans un autre serveur que celui de la Bibliothèque nationale et pour laquelle la Bibliothèque offre un lien menant à ce site. La Bibliothèque n'exerce aucun contrôle sur la publication mais s'emploie à maintenir le lien de façon constante. Le niveau « Lié » s'applique aux mêmes types de publications non canadiennes décrites sous la rubrique « Versé » qui précède, s'il a été déterminé qu'il n'est pas nécessaire, aux fins du service, que cette publication soit intégrée au serveur local.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection et les lignes directrices s'appliquent conjointement avec la désignation du niveau de

collection électronique. Il est prévu de revoir ces critères et ces lignes directrices périodiquement afin de les adapter à l'évolution des priorités en matière d'acquisition et aux changements rapides

que connaît le monde de la publication électronique. Une publication électronique en réseau est considérée comme canadienne si elle est d'origine canadienne, ou si elle est d'origine étrangère mais traite d'un sujet canadien, ou que son créateur est canadien. La Bibliothèque nationale s'efforce de faire un travail le plus complet possible pour ce qui est d'acquérir et d'archiver exclusivement des publications en réseau « originales » canadiennes et fera l'acquisition sélective de publications canadiennes paraissant à la fois en réseau et sur d'autres supports lorsqu'elles permettront de compléter ou d'améliorer les collections de documents canadiens sur d'autres supports. On considère une publication « originale » lorsqu'elle est diffusée d'abord ou uniquement sous forme électronique en réseau. Si la publication en réseau est parallèle à une publication sous un autre format (support papier p. ex.), elle est considérée comme ayant un niveau « original » si elle est plus exhaustive ou plus fonctionnelle (qu'elle comporte par exemple des graphiques, des extraits sonores, des index). La présence de liens dans la version électronique n'est pas en elle-même considérée comme un enrichissement suffisant pour que l'on attribue à la publication le titre d'« original ». Sont privilégiées les publications intégrales, autonomes et cohérentes. La Bibliothèque nationale considère les frontières de la publication électronique comme englobant normalement les objets avec lesquels elle est liée sur un domaine du réseau de communication, jugés comme faisant partie intégrante de la publication.

De plus, la Bibliothèque nationale ne s'efforcera pas nécessairement de conserver toutes les versions d'une publication électronique donnée qu'elle acquiert. Dans l'environnement en ligne,

les publications peuvent changer et le font fréquemment, et il est impossible de saisir toutes les occurrences de changement dans tous les cas.

En général, certaines catégories de publications ne sont pas retenues pour archiver dans la collection de publications canadiennes, bien qu'il puisse y avoir des exceptions dans des conditions précises. Notamment les articles qui ne peuvent pas être physiquement acquis et stockés sous le plein contrôle de l'environnement technique de la Bibliothèque; les publications non officielles ou incomplètes; les sites de promotion et les documents publicitaires; les documents liés par des liens hypertextes, ouverts, largement distribués; et les sites de service. L'accès à ces publications peut néanmoins être offert si on leur attribue le niveau « Lié », le cas échéant.

Les publications non canadiennes sont acquises de façon sélective selon les champs d'intérêt de la Bibliothèque nationale (musique canadienne, littérature canadienne, approche historique du développement de la société canadienne) et dans le domaine de la bibliothéconomie. D'autres publications non canadiennes peuvent être acquises afin de soutenir les services de bibliothèque et la mise en commun des ressources. Le lien direct à un seul format de la version la plus récente d'une publication est considéré comme une méthode appropriée d'acquisition dans le cas de la plupart des publications non canadiennes.

SÉLECTION DU FORMAT

Le contenu est le critère déterminant dans la sélection d'une publication électronique, suivi de l'aspect des formats disponibles. Si une publication électronique est disponible en plus d'un format, il est préférable d'acquérir des formats standard. Le choix de types de formats, au moment de la sélection de publications canadiennes, doit être inclusif, de manière à accroître nos choix futurs en matière de conservation. Une démarche plus exclusive, notamment la conversion en d'autres formats ou le triage, peut avoir lieu, au besoin, à une date ultérieure lorsque la pérennité du format est plus certaine. Les formats



acquis doivent englober ceux qui sont accessibles aux personnes ayant des déficiences perceptives.

Les facteurs qui influencent la sélection du format pour les documents canadiens comprennent la possibilité d'acquérir la publication intégrale; la facilité ou la probabilité de préservation, la possibilité de téléchargement et la survivabilité (capacité de conversion ou de migration); la capacité d'assurer l'accès courant et facile pour les clients, et la facilité d'acquisition. Pour les documents non canadiens, un seul format supporté à l'interne est tenu pour suffisant.

POLITIQUE RELATIVE À L'ACCÈS

La Bibliothèque nationale s'est engagée à fournir un accès universel et équitable aux publications électroniques diffusées en réseau en tant que bien public. Donc, toutes les publications électroniques qu'acquiert la Bibliothèque nationale sont, en principe, accessibles aux utilisateurs, sur place et à distance. L'accès sera fourni de telle manière que les droits de propriété intellectuelle seront respectés, conformément à la loi en vigueur au Canada. La Bibliothèque

critères que ceux établis pour les publications sur d'autres supports, par exemple, selon son sujet ou s'il s'agit d'une publication récente.

POLITIQUE DE CONSERVATION

La Bibliothèque nationale conservera normalement les publications électroniques sous forme électronique. Les mesures pertinentes de conservation, notamment celles se rapportant à l'environnement de stockage approprié, les mesures de sécurité, les stratégies et les calendriers de conversion et de migration seront déterminés afin d'assurer la longévité et l'accessibilité de la collection électronique. La Bibliothèque s'emploiera à préserver « l'aspect visuel et l'impression d'ensemble » (présentation et fonctionnalité des publications archivées), en reconnaissant toutefois que cela pourrait s'avérer difficile avec certains documents. Les activités d'archivage seront centrées sur la préservation du contenu intellectuel; certains aspects interactifs et dynamiques de l'original pourraient ne pas être sauvegardés.

La Bibliothèque nationale va

L'accès sera fourni de telle manière que les droits de propriété intellectuelle seront respectés, conformément à la loi en vigueur au Canada.

nationale reconnaît que des restrictions pourraient, à l'occasion, s'appliquer relativement à l'accès à certains documents. Toutes les publications électroniques seront organisées, indexées et rendues accessibles au moyen du service Web de la Bibliothèque, ou de son successeur. L'accès englobera l'accès bibliographique, doublé de l'accès en texte intégral aux publications et aux autres listes, selon les besoins.

L'accès bibliographique sera fourni par l'entremise de la base de données AMICUS de la Bibliothèque et les produits connexes, bien que l'accès aux publications électroniques acquises au niveau « Lié », par exemple, peut être offert par d'autres moyens. Une publication électronique recevant un traitement normal se verra attribuer un niveau de catalogue d'après les mêmes

essayer d'éviter la conversion des publications électroniques en réseau en accordant la priorité à l'acquisition en « format neutre », c.-à-d. des publications en format standard. Lorsque la conversion d'un format propriétaire à un format standard est nécessaire et faisable pour des raisons de conservation à long terme, on accepte qu'une meilleure présentation du format soit abandonnée pour répondre aux besoins de conservation à long terme.

CONCLUSION

La Bibliothèque nationale fait face à de nombreux défis au fur et à mesure qu'elle continue d'acquérir et de conserver des publications électroniques, de promouvoir ce patrimoine électronique et de le rendre

accessible, et d'édifier une ressource solide pour l'étude du Canada. En élaborant des politiques et des lignes directrices précises pour orienter la sélection et la conservation des publications électroniques diffusées en réseau, et l'accès à ces publications, la Bibliothèque a posé les bases solides à partir desquelles elle édifiera ses programmes actuels et futurs.

Notes

¹ Bibliothèque nationale du Canada, Équipe du Projet pilote sur les publications électroniques et Comité des collections électroniques. *Projet pilote sur les publications électroniques (PPPE), Rapport final*. Juin 1996. URL :

<collection.nlc-bnc.ca/e-coll-e/fdown.htm>.

² *Digital Library SunSITE Collection and Preservation Policy*. Berkeley Digital Library SunSITE. 1996. URL :

<sunsite.berkeley.edu/Admin/collection.html>. ◆

Le saviez-vous ?

Les *Anglo-American Cataloguing Rules, 2nd edition, 1998 revision* viennent de paraître.

Publié par la Canadian Library Association, l'American Library Association et la Library Association (Royaume-Uni), cet ouvrage représente la première version révisée consolidée des AACR2R qui est publiée depuis dix ans. Il comprend le groupe de révisions publiées antérieurement sous le titre *Amendments 1993* ainsi que d'autres modifications approuvées par le Joint Steering Committee for Revision of AACR entre 1992 et 1996.

La version électronique de cette publication est également disponible sur cédérom sous le titre AACRE.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Elizabeth Morton, CLA
Téléphone : (613) 232-9625, poste 322
Télécopieur : (613) 563-9895
Courriel : bj491@freenet.carleton.ca



ACCÈS ACCRU AUX DOCUMENTS SUR SUPPORTS DE REMPLACEMENT :

La Bibliothèque nationale est l'hôte d'une réunion de producteurs de documents sur supports de remplacement

par Gwynneth Evans,
directrice générale, Programmes nationaux et internationaux

Saviez-vous que les publications sur supports de remplacement (braille, audiocassette, gros caractères) ne correspondent qu'à environ trois pour cent des publications mondiales ?

De nombreux groupes oeuvrent à la promotion de l'égalité de l'accès à l'information, surtout pour ceux qui ne peuvent lire des imprimés traditionnels. Des représentants de plusieurs groupes canadiens importants se sont réunis à la Bibliothèque nationale en décembre 1998 afin de discuter des possibilités et des défis que recèle l'accès à l'information dans le contexte électronique.

La Bibliothèque nationale du Canada fait sienne le principe d'un accès à l'information universel, abordable et équitable pour tous les Canadiens, et elle en fait la promotion. À titre d'organisme du gouvernement fédéral relevant du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale a collaboré avec d'autres ministères pour faire en sorte que les programmes, les services et les collections dont sont chargés directement les ministères fédéraux répondent aux besoins des Canadiens ayant un handicap.

À titre d'exemples de la participation de la Bibliothèque nationale à des programmes interministériels, mentionnons le Programme d'aide à l'acquisition d'équipements destinés aux personnes handicapées (de 1991-1992 à 1995-1996) et le Programme d'aide à l'édition d'écrits en gros caractères (de 1992-1993 à 1996-1997), qui font partie intégrante de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Dans le cadre du premier programme, 120 bibliothèques canadiennes ont reçu

des subventions de contrepartie afin d'acquérir de l'équipement qui permet aux personnes incapables de lire les imprimés d'utiliser des documents imprimés traditionnels. En vertu du second programme, 14 éditeurs se sont vus accorder du financement afin de publier 56 titres canadiens en gros caractères.

Le personnel de la Bibliothèque nationale a participé de près à l'élaboration de lignes directrices en vue de faciliter la publication de l'information gouvernementale sur supports de remplacement. La Bibliothèque s'efforce également d'accroître les services et les programmes accessibles au public, qu'il s'agisse de préparer des aides audiovisuelles pour certaines expositions ou d'offrir des locaux appropriés pour des réunions.

Quant au contexte électronique, le personnel de la Bibliothèque nationale a collaboré avec des collègues d'autres ministères importants afin de faire en sorte que les lignes directrices qui régissent les sites Web du gouvernement tiennent compte des besoins des personnes incapables de lire les imprimés. Par ailleurs, il importe que l'information soit accessible aux personnes qui utilisent des navigateurs en mode texte seulement et des modems à faible vitesse de transmission. D'autre part, des technologies de pointe, telles des ordinateurs qui produisent un langage parlé ou qui reconnaissent la voix, et des

pratiques telles l'utilisation de la touche ALT en HTML, ne sont pas seulement utiles aux personnes ayant des déficiences visuelles, mais également à tous les utilisateurs d'Internet.

Le passage de l'imprimé au numérique, et de la technologie analogique à la technologie numérique, a marqué de façon considérable de nombreux domaines. C'est particulièrement le cas de la production des audiocassettes et des documents en braille. Depuis un certain nombre d'années, des producteurs de documents sur supports de remplacement collaborent avec des organisations de normalisation internationales afin d'élaborer la prochaine génération de normes en matière de livres parlés. Des fabricants ont également mis au point des logiciels et des appareils afin d'optimiser les techniques visant à rendre les documents plus accessibles sur les plans physique et intellectuel.

En décembre 1998, après un certain nombre de réunions chacun de leur côté, des producteurs canadiens de documents sur supports de remplacement, des représentants de ministères chargés de coordonner la Stratégie fédérale pour l'intégration des personnes handicapées, et des personnes dont le mandat est d'assurer un accès équitable à l'information du gouvernement se sont rencontrés à Ottawa. Le but de la réunion consistait à rassembler des producteurs de documents sur supports de remplacement, des prestataires de services et des collègues du gouvernement fédéral afin qu'ils échangent sur leurs expériences respectives et examinent les caractéristiques communes des environnements avec lesquels ils travaillent. À cette occasion, l'Association canadienne des centres de matériel pédagogique sur supports de remplacement (ACCM), l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB), la Magnétothèque, la Direction des services de bibliothèque du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement de la Colombie-Britannique et VisuAide ont présenté des exposés.

Les représentants de ces organismes ont donné une vue d'ensemble de leurs services et décrit l'état d'avancement des



projets de numérisation. On a procédé à la démonstration d'un livre parlé ou livre audionumérique à l'aide de VICTOR, un prototype canadien de lecteur audionumérique mis au point par VisuAide. Bien que la discussion ait été centrée sur les activités de développement et les plans canadiens, le contexte n'en était pas moins de portée internationale du fait que tous sont convenus que le Canada doit intervenir à l'échelle internationale afin d'appuyer l'échange d'information, de ressources et de matériel, et afin de tirer parti des avantages de la normalisation et des technologies. Quand on sait que la proportion de documents sur supports de remplacement représente une infime partie de tous les documents publiés, et quand il est manifeste que la préparation et la diffusion de documents sur supports de remplacement nécessitent des procédures, de l'expertise, de l'équipement particulier et des ressources humaines spécialisées, il n'y a aucune raison pour que les producteurs, les prestataires de services, les décideurs ou les bailleurs de fonds travaillent de façon isolée.

Les représentants d'Industrie Canada, de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), de la Bibliothèque nationale (BNC), du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) n'ont pas seulement approfondi la question de l'accès à l'information pour les personnes incapables de lire les imprimés, mais ils ont également apporté des suggestions et offert leur appui à des projets collectifs faisant intervenir des producteurs et des prestataires de services. Le processus de questions et de discussion a amené les participants à recommander, en tant qu'étape suivante logique, la formation d'un consortium afin d'édifier la bibliothèque numérique rassemblant des documents sous forme accessible pour les handicapés perceptuels canadiens.

Tous les participants se sont dit enchantés d'avoir pu échanger de l'information et des points de vue, d'en savoir davantage sur des questions complexes et de mieux les comprendre, et du résultat concret qui consiste à établir une structure plus officielle permettant d'aborder dans une perspective nationale

et internationale les préoccupations et défis communs aux producteurs et aux prestataires de services. L'INCA a accepté de diriger la coordination de la formation d'un consortium afin de poursuivre leurs objectifs communs.

Au nombre de ses services permanents, la Bibliothèque nationale du Canada tient le Catalogue collectif canadien des documents de bibliothèque pour les personnes handicapées (CANUC:H) et le Registre des ouvrages canadiens en préparation (CANWIP est un registre de titres d'ouvrages reproduits en braille, en texte électronique, en bande audio ou en gros caractères). L'information de CANUC:H sert au prêt d'ouvrages, et celle de CANWIP sert à planifier la reproduction de documents éducatifs, ludiques et de formation (en fonction du mandat du producteur). Avec l'accord des bibliothèques qui possèdent les collections, l'information de CANUC:H est mise à la disposition de la National Library for the Blind and Physically Handicapped de la Library of Congress, de sorte qu'il est possible d'accroître et de faire connaître à l'échelle internationale le nombre total de titres d'ouvrages mis en commun.

L'accès à l'information constitue l'un des piliers sur lesquels repose l'égalité des chances pour tous les citoyens. Dans une économie mondiale de plus en plus basée sur l'information, le Canada se doit d'être prêt à accroître ses capacités en matière de technologie d'aide et de contenu sur supports de remplacement afin de répondre aux divers besoins des Canadiens handicapés. Le Canada doit également coopérer sur la scène internationale afin d'améliorer les services offerts aux aveugles et aux personnes incapables de lire les imprimés. Pendant longtemps, les Canadiens souffrant d'un handicap perceptuel et les Canadiens incapables de lire les imprimés ont dû s'en remettre à la technologie d'aide et au contenu américains, mais la situation est en voie de s'améliorer au Canada. Il va de soi que les Canadiens souffrant d'un handicap perceptuel et ceux qui ne peuvent lire les imprimés, au même titre que les personnes qui lisent les imprimés, auront toujours besoin d'avoir accès aux publications (qu'elles soient traditionnelles ou électroniques) de nombreux pays. Notre habileté à

Participants

James W. Sanders, INCA (président)
 Margaret Andrewes, INCA
 Michelle Brûlé, INCA
 Paul Henry Buteau, INLB
 Gerry Chevalier, INCA
 Gabriel Collard, INLB
 Gwynneth Evans, BNC
 Bruno Gnassi, TPSGC
 Barbara Greeniaus, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, C.-B.
 Ross Hodgins, Conseil du Trésor
 Karen Junke, DRHC
 Rosemary Kavanagh, INCA
 Daniel Lapointe, La Magnéthothèque
 Mary Frances Laughton, Industrie Canada
 Judy Lee, Industrie Canada
 Vangelis Nikias, INCA
 Charles Petit, VisuAide
 Michel Regnaud, DRHC
 Leigh Swain, BNC
 Karen Taylor, INCA
 Richard Thompson, ACCMP

collaborer avec le public, avec les organismes à but non lucratif et avec le secteur privé afin d'accroître l'accès à l'information pour les aveugles et pour les personnes incapables de lire les imprimés permettra aux Canadiens de devenir à la fois plus indépendants et plus interdépendants.

À cet égard, la réunion de décembre dernier, qui a rassemblé des producteurs, des prestataires de services et des fonctionnaires, a permis de franchir une étape importante. ◆

ÉTUDES CANADIENNES

SAVOIR FAIRE

William Carson : le grand réformateur

par Amy E. Fisher,
Services de référence et d'information

Travailler à la Division des services de référence de la Bibliothèque nationale du Canada permet d'avoir un aperçu des travaux effectués par de nombreux chercheurs. De son côté, l'auditoire du séminaire SAVOIR FAIRE du mois de janvier a eu droit à beaucoup plus que cela lorsque M^{me} Henny Nixon a présenté un exposé sur la vie de William Carson, le grand réformateur de Terre-Neuve au début des années 1800. En effet, M^{me} Nixon, que l'on voit souvent à la Bibliothèque, a amplement puisé dans les collections de référence dans le cadre de sa recherche.



M^{me} Nixon a commencé son exposé en mentionnant brièvement les difficultés qu'elle a éprouvées dans sa recherche sur la vie de M. Carson, soulignant que les incendies qui ont dévasté St. John's au cours du 19^e siècle ont détruit de nombreuses sources primaires. Toutefois, elle a pu utiliser de nombreuses sources secondaires que possède la Bibliothèque nationale, notamment *The Darkened House* de Geoffrey Bilson et les ouvrages de D. W. Prowse sur l'histoire de Terre-Neuve. Par ailleurs, afin de documenter les activités politiques de M. Carson, M^{me} Nixon étudie des

journaux de St. John's qui font partie de la collection de la Bibliothèque nationale. (Au cours de cette étude, elle a eu quelques difficultés en raison de la langue utilisée, qu'elle a surmontées à l'aide d'un dictionnaire Samuel Johnson provenant de la collection de référence principale de la Bibliothèque.)

Illustrant son exposé à l'aide de diapositives, elle a décrit les jeunes années de William Carson en Écosse et en Angleterre, son éducation et ses études médicales à l'Université d'Édimbourg. Il a par la suite pratiqué à Birmingham en tant que gynécologue, à l'hôpital et au dispensaire de la ville. Outre sa pratique médicale, M. Carson était également membre de la Lunar Society, et il a publié des articles et des brochures sur des sujets divers, tels des traitements médicaux inhabituels. Ces entreprises ont concouru à lui donner la réputation d'une personne plutôt radicale.

William Carson a immigré à Terre-Neuve en 1808, où il est resté jusqu'à sa mort. Comme le fait remarquer M^{me} Nixon, il a trouvé là un terrain fertile à la poursuite de ses visées réformatrices. Il s'est d'abord fait le défenseur de la diversification économique pour le compte de l'industrie de la pêche de Terre-Neuve; peu après, il s'est lancé dans la lutte pour obtenir plus

de services de l'Angleterre à l'intention de la population de sa terre d'adoption. Par la suite, il a participé de façon très active à la vie politique de la colonie, militant pour l'établissement d'un gouvernement responsable, et se présentant comme député lorsque ce gouvernement a été établi en 1832. M^{me} Nixon a également abordé d'autres activités de M. Carson à Terre-Neuve, mentionnant son système de quarantaine pour les cas de choléra, et le fait qu'il a été le médecin traitant de la dernière Beothuk tout au long de la maladie qui l'a emportée. De plus, il a été le premier président de la Société agricole de Terre-Neuve.

M^{me} Nixon a terminé en disant que bien que M. William Carson n'ait pas toujours fait l'unanimité en tant que réformateur, il a été l'un des grands inspirateurs du courant révolutionnaire qui a prévalu à son époque. ♦

Le saviez-vous ?

Le Rapport du Groupe de travail fédéral sur la numérisation est maintenant accessible dans le site Web de la Bibliothèque nationale ?

Le Groupe de travail fédéral sur la numérisation a été mis sur pied en avril 1997 en réponse au Comité consultatif sur l'autoroute de l'information qui soulignait l'importance pour le Canada de maintenir une présence forte, dans les deux langues officielles, sur Internet. Le Groupe de travail en a cerné les principaux enjeux et a proposé des mécanismes adéquats afin de faciliter l'accès au contenu canadien par la conversion en format numérique de ses fonds de renseignements et de ses collections scientifiques, d'oeuvres d'art et d'objets.

On peut consulter le rapport à l'adresse <www.nlc-bnc.ca/coopprog/finalreport/findex.htm>.



Projets de numérisation à la Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale s'engage dans des activités de numérisation et d'autres activités dans le but de créer une collection de projets électroniques ainsi que des guides de recherche. Cette collection deviendra une source importante pour l'étude du Canada et des Canadiens et assurera une présence canadienne sur l'autoroute de l'information.

Pour atteindre ce but, la Bibliothèque nationale s'est associée souvent à des partenaires tels Industrie Canada qui finance le Programme Collections numérisées de Rescol.

L'Art d'illustrer : Un éloge des illustrateurs canadiens contemporains de livres pour enfants

Célébration du 90^e anniversaire de McClelland & Stewart

La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, 1949-1951

La Confédération canadienne

Cultiver son jardin au Canada : L'Histoire du jardinage au Canada

Donnez vie à une légende : Lisez sur le sujet! (1993)

L'exposition virtuelle Claude Champagne

Disc-O-Logue

Femmes à l'honneur : leur réalisations

Le Fonds d'archives Glenn Gould

Nouveau! Le gramophone virtuel : enregistrements historiques canadiens

Grands discours canadiens

Incunabula, Hebraica & Judaica

Index des commissions royales fédérales

Index des périodiques de musique canadiens

Les journaux canadiens sur microformes conservés à la Bibliothèque nationale du Canada

Lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général

Earle Birney

Emily Carr: chez elle et au travail (seulement en anglais)

Stephen Leacock: humoriste et éducateur

Gabrielle Roy : Lauréate de trois Prix littéraires du Gouverneur général

Yves Thériault

Légende et Réalité: Les héros historiques et légendaires du Canada

Le Nord : paysage imaginaire

La Nouvelle Vague canadienne : Coach House Press et la prolifération des presses spécialisées au Canada anglais durant les années 60

Répertoire des collections spécialisées dans les bibliothèques canadiennes

Sir Ernest MacMillan : Portrait d'un musicien canadien

Visions d'autres mondes : La science-fiction et le fantastique au Canada

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la :

Gestion des projets en information

Bibliothèque nationale du Canada

395, rue Wellington

Ottawa, Canada K1A 0N4

Téléphone : (613) 947-5888

Télécopieur : (613) 996-3573

Courriel : doug.hodges@nlc-bnc.ca

Canadian Library Information Science Research Projects

Compiled by Tom Torrey, Reference Librarian

The following is a list of those Canadian research projects, both completed and ongoing, that were reported by individual researchers and interested organizations to Library Information Services from September 1998 through January 1999.

The research projects are classified as either ongoing or completed investigations. Within these divisions, the arrangement is alphabetic by name of researcher(s), although the title is given first. Titles are highlighted to facilitate scanning. The entries comprise, if available: person(s) responsible for the research, address of institution where the research is being done or was completed, sponsoring body or body financing the research, starting date and completion date (if applicable), estimated costs, project title and citations for reports on the project.

SECTION I ONGOING PROJECTS PRO ETTS DE RECHERCHE EN COURS

TeleCampus online course database Répertoire Télécampus des cours en ligne. Innes, Julia. TeleEducation New Brunswick, Dept. of Education Nouveau Brunswick, Ministère de l'Éducation, 500 Beaverbrook Court, Fredericton, NB, E3B 5H1. Industry Canada Industrie Canada; World Bank; Commonwealth of Learning; Office of Learning Technologies, Human Resources Development Canada Bureau des technologies d'apprentissage, Développement des ressources humaines Canada; Le centre international pour le développement de l'inforoute en français; Le consortium international francophone de formation à distance; TeleLearning Research Network et al. 400 000- until the end of 1999. January 1997- <://telecampus.edu>

Citizen access to B.C. government documents in an electronic age increased access versus increased barriers to access. Hopkins, Richard. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. Social Sciences and Humanities Research Council of Canada Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 3000. September 1998-

The impact of genealogy on public libraries in Canada. McCarthy, Joanne. Reference Department, Halifax Regional Library, 5381 Spring Garden Road, Halifax, NS B3J 1E9. Fall, 1998-

Earl Canadiana online a project to provide enhanced access to Canada's published heritage. Bjornson, Pam; Turko, Karen; Kingma, Bruce; Cherry, Joan; Poirier, Dale. University of Toronto. Andrew W. Mellon Foundation; Chawkers Foundation; Jackman Foundation; Royal Bank Financial Group; Social Sciences and Humanities Research Council of Canada Conseil de recherches en sciences humaines du Canada; Imasco Limited; Canadian Institute for Historical Microreproductions Institut canadien de microreproductions historiques; National Library of Canada Bibliothèque nationale du Canada; University of Toronto, John P. Roberts Research Library; Université Laval,

Bibliothèque générale. > 1 million. September 1997 -September 1999. <www.nlc-bnc.ca/cihm/ecol>

Content analysis of the information behavior literature. Julien, Heidi. School of Library and Information Studies, Dalhousie University, Halifax, NS B3H 4H8. Faculty of Graduate Studies, Dalhousie University. 3000. October 1998-

Information behavior in daily life. Julien, Heidi. School of Library and Information Studies, Dalhousie University, Halifax, NS B3H 4H8. Faculty of Commerce & Administration, Victoria University of Wellington, Wellington, New Zealand. 10 000. September 1997-

Design criteria for multimedia information sources in an educational context. Large, Andy; Beheshti, Jamshid. Graduate School of Library and Information Studies, McGill University, 3459 McTavish St., Montréal, QC H3A 1Y1. Social Sciences and Humanities Research Council of Canada Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 90 000. 1996 -1999

Micro roles and the information-seeking behaviour of seniors. Wicks, Donald. School of Library and Information Studies, Dalhousie University, Halifax, NS B3H 4H8. Research Development Fund, Faculty of Graduate Studies, Dalhousie University. 2000. Spring 1998 -Spring 1999

Visualization of document similarity. Demaine, Jeffrey. Canada Institute for Scientific and Technical Information Institut canadien de l'information scientifique et technique. April, 1998-

VRML (Virtual Reality Modelling Language) and JavaScript are used to create an interface which uses movement to represent the similarity between documents. Each document is represented by a spherical object which serves as a hypertext link to the document itself. There is an invisible attractive force or gravity between each object which corresponds to the similarity of their keywords. Moving object A with the mouse causes the remaining objects to follow it across the screen as a function of the strength of the attractive force that exists between them. The more similar object B is to object A, the more closely it will follow object A. Other, less similar

Projects de recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information

Compilé par Tom Torrey, bibliothécaire de référence

Cette liste porte sur les projets de recherche canadiens, terminés et en cours, qui ont été signalés au Service d'information en bibliothéconomie par des chercheurs et des organismes intéressés entre septembre 1998 et janvier 1999.

Les projets sont répartis en deux catégories, selon qu'ils sont terminés ou en cours, et sont classés par ordre alphabétique d'après le nom du chercheur, même si le titre apparaît en premier lieu. On a mis les titres en caractères gras pour faciliter la consultation de la liste. Les notices contiennent, dans la mesure du possible, les renseignements suivants : nom du (des) responsable(s) du projet, adresse de l'établissement où la recherche se fait ou a été effectuée, organisme chargé de parrainer le projet ou de le financer, date du début et de la fin du projet (s'il y a lieu), coûts approximatifs, titre du projet et références aux rapports sur le projet.

objects fall away from object A. Once the most similar objects have been identified (by their proximity to the object in question), they can be clicked on to display the document itself. Thus, it is very quick and easy to identify documents which are similar to a given document.

On utilise VRML (Virtual Reality Modelling Language), un langage de modélisation en réalité virtuelle, et JavaScript pour créer une interface qui représente la similitude entre les documents par le mouvement. Chacun des documents est représenté par un objet sphérique qui lui sert de lien hypertexte. Il y a entre les objets une « force d'attraction » invisible, ou « gravité », qui correspond au degré de ressemblance de leurs mots-clés. Lorsque l'objet A est déplacé avec la souris, les autres objets le suivent à travers l'écran en fonction de la « force d'attraction » de chacun par rapport à l'objet A. Plus l'objet B ressemble à l'objet A, plus il le suivra de près. Les objets les moins semblables finissent par se détacher de l'objet A. Une fois que les objets les plus ressemblants sont identifiés (par leur proximité de l'objet en question), il suffit de cliquer dessus pour afficher le document que chacun d'eux représente. Il est donc très facile d'identifier les documents semblables, et on peut le faire très rapidement.

SECTION II COMPLETED RESEARCH PROJECTS PRO ETTS DE RECHERCHE TERMINÉS

Online educational resources-locating teaching resources using a searchable, web-accessible database. Lorek, Annette; Tyner, Ross. Okanagan University College Library. Office of Learning Technologies, Human Resources Development Canada Bureau des technologies d'apprentissage, Développement des ressources humaines Canada; Centre for Curriculum Transfer and Technology (British Columbia); Association of Canadian Community Colleges Association des collèges communautaires du Canada. January 1998 - December 1998. <www.ctt.bc.ca/edtech>

Virtual change project. Vandenburg, Michael. Nova Scotia Provincial Library. Nova Scotia Provincial Library; Industry Canada Industrie Canada; Young Canada Works, Canadian Heritage Jeunesse Canada au travail, Patrimoine canadien. 20 000. July 1998 -September 1998.

<www.library.ns.ca/regionals/virtual/welcome.html>

User education in Canadian academic libraries. Julien, Heidi; Leckie, Gloria; Harris, Roma. School of Library and Information Studies, Dalhousie University, Halifax, NS B3H 4H8. 500. September 1995 -April 1996.

Julien, Heidi; Gloria J. Leckie. — Bibliographic instruction trends in Canadian academic libraries.— *Canadian journal of information and library science*. — Vol. 22, no. 2 (July 1997). — P. 1-15

Julien, Heidi; Gloria Leckie.— *Changing technologies in Canadian academic library user education. In Electronic publishing: its impact on publishing, education and reading, Proceedings of the 24th Annual Conference of the Canadian Association for Information Science, Toronto, 1996.* — Toronto : Faculty of Information Studies, University of Toronto

Julien, Heidi. — A content analysis of the recent information needs and uses literature.— *Library and information science research*. — Vol.18 (1996). — P. 53-65

Content analysis of the information needs and uses literature. Julien, Heidi. School of Library and Information Studies, Dalhousie University, Halifax, NS B3H 4H8. January 1997 -June 1997.

User education in New Zealand tertiary libraries. Julien, Heidi. School of Library and Information Studies, Dalhousie University, Halifax, NS B3H 4H8. Faculty of Commerce & Administration, Victoria University of Wellington, Wellington, New Zealand. 2,000. November 1996 -September 1997.

Julien, Heidi. — User education in New Zealand tertiary libraries: an international comparison. — *The journal of academic librarianship*. — Vol. 24, no. 4 (July 1998): 301-310

Information epidemics and the growth of phobias. Tabah, Albert. Graduate School of Library and Information Studies, McGill University (Ph.D. thesis). 1996.